

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le douzième jour de janvier deux-mille-quinze, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin. Mme la conseillère, Diane Rancourt. M. le conseiller Claude Goulet est absent. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 15-001

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 15-002

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 15-003

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité, somme total : 114 424,12\$ + 16 828,35\$ en salaires pour période 1.

ADOPTÉE

_____ Période de questions _____

Il est question de la continuité de l'entretien de la piste de ski de fonds avec M. André St-Pierre

DÉPÔT DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS PRÉVUES POUR LA VENTES POUR TAXES DE LA MRC

6781 32 6466	315 rue principale	3 857,15\$ + intérêts
6580 05 9684	250 6 ^e rang	1 470,69\$ + intérêts
6785 14 7608	15 route 108	1 455,16\$ + intérêts
6781 52 3264	327 rue Principale	1 638,14\$ + intérêts

Rés. 15-004

VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES : TRANSMISSION MRC

ATTENDU QUE quatre propriétés présentent un retard important dans leurs paiements de taxes.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE les matricules suivants soient transmis à la MRC pour qu'elle procède à l'enregistrement de ces immeubles en vue de la prochaine vente pour non-paiement de taxes :

6781 32 6466 localisé au 315 rue Principale, 6580 05 9684 localisé au 250 6^e rang, 6785 14 7608 localisé au 15 route 108, 6781 52 3264 localisé au 327 rue Principale.

ADOPTÉE

Rés. 15-005

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE & ENL. NEIGE

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QU'une dépense 2 500\$ soit autorisée pour carburant, et de 500\$ pour pièces et accessoire.

ADOPTÉE

Rés. 15-006

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : INCENDIE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QU'une dépense 600\$ soit autorisée pour une pratique et sorties camions, de 100\$ pour carburant et de 50\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 15-007

FERMETURE D'UN ANCIEN CHEMIN AU 8^E RANG SUD

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE l'ancien chemin apparaissant sur les cartes au 8^e rang sud et identifié comme portant les numéros de lots 4 178 788, 4 426 644, 4 426 645, 4 426 646 et 4 426 647, soit par la présente fermé, son caractère public étant aboli. ADOPTÉE

Rés. 15-008

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 14-367 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 11-344
PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

ATTENDU QU'avis de motion a été donné;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Hugues Arguin

QUE le règlement no 14-367 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 15-009

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 15-368 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2015 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

ATTENDU QU'avis de motion a été donné;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Francis Bélanger

QUE le règlement no 15-368 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 15-010

INDEXATION RÉMUNÉRATIONS & SALAIRES POUR 2015

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE pour 2015 la rémunération des élus soit ajusté à + 2%

QUE le salaire des employés temps régulier soit également augmenté de 2% excluant les employés à contrat.

Ce taux est applicable aussi pour le salaire horaire des pompiers volontaires.

ADOPTÉE

Rés. 15-011

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DONS FONDATIONS DÉCÈS MME HÉLÈNE LACROIX & M. DENIS
GOULET**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QU'une dépense de 50\$ soit autorisée pour don à la Société Canadienne du cancer et une dépense de 50\$ pour don à la Société Alzheimer Canada.

ADOPTÉE

Rés. 15-012

AUGMENTATION D'ALLOCATION MENSUELLE DU DIRECTEUR INCENDIE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE à compter de 2015 l'allocation mensuelle du directeur incendie soit de 250\$ par mois et les heures nécessaires à la production de rapports suite à un incendie soit rémunérées à l'heure au tarif de pompier.

QUE pour le travail de bureau lié aux exigences du schéma, le directeur ainsi que les aides requises soient rémunérés à l'heure au salaire minimum.

ADOPTÉE

Rés. 15-013

DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR FORMATIONS POMPIERS

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Courcelles désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Courcelles prévoit la formation de quatre pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Granit en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Renaud Gosselin et appuyé par Diane Rancourt et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Granit.

ADOPTÉE

Rés. 15-014

PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRÉVU POUR L'ANNÉE 1 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du rapport préparé par le directeur incendie de la municipalité, du plan de mise en œuvre pour l'année 1 du schéma de couverture de risques incendie.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU

Que le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte ledit rapport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

Rés. 15-015

PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRÉVU POUR L'ANNÉE 2 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du rapport préparé par le directeur incendie de la municipalité, du plan de mise en œuvre pour l'année 2 du schéma de couverture de risques incendie.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Renaud Gosselin

ET RÉSOLU

Que le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte ledit rapport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____,maire _____dir.gén./sec-trés.